

Préavis municipal 06/2018 - Achat d'un tracteur Kubota

Rapport de la commission

La commission s'est réunie à une reprise, le 26 septembre dernier, pour étudier le préavis cité ci-dessus. Nous avons préparé une liste de questions que nous avons transmise à la municipalité en préparation de notre rencontre.

Nous avons rencontré les conseillers municipaux Eric Maeder et Olivier Duperrut ensemble avec la commission des finances afin de débattre sur le préavis.
Nous avons reçu toutes les réponses à nos questions de manière claire, détaillée et complète.

Voici en quelques lignes les principales questions et réponses.

23 ans ce n'est pas vieux pour un tracteur, quel était le nombre d'heures au compteur ?

- Le compteur indique 1438 heures mais c'est plutôt environ 3000 heures qu'il faut compter en réalité car il faut savoir que le compteur ne comptabilise pas les heures effectuées à faible régime du moteur.
- l'ancien était un achat d'occasion en 1995 et payé à l'époque 40'000.- avec 152h. au compteur.

Devis de réparation à 4'800.- ce n'est pas si élevé après 23 ans. ?

- Oui mais, il faut savoir qu'ici c'est un devis à risque car lorsque l'on s'attaque à la boîte à vitesses et au moteur, cela devient difficile de faire des bonnes estimations. De plus les pièces deviennent rares et chères. Compte tenu des autres frais cela devient normal et justifié.

Le nouveau tracteur est-il bien neuf vu le gros rabais ?

- Oui il est bien neuf, mais il est du stock chez le fournisseur, le rabais est dû à une offre de fin d'année dont la commune peut profiter.
- Le marché de l'occasion a également été exploré, mais rien de valable à prix raisonnable n'est disponible sur le marché.
- Le coût de l'entretien est de l'ordre de 700.- à 800.- par année, ce qui correspond à un service annuel.
- Il sera équipé d'une fourche à palette, ce qui lui donnera une capacité pratique nouvelle.
- La lame de déneigement sera neuve.
- Les accessoires existants tels que la saleuse sont en bon état et compatibles.
- Les chaînes à neige seront neuves.
- Garantie globale de 2 ans.

Quelle est la deuxième offre ?

- la deuxième offre est un John Deer, offre qui nous a été montrée. Plus chère, environ 40'000.- et n'offrant rien de plus. Le prix des accessoires est équivalent. De plus Kubota est une des, voire la marque des communes la mieux implantée. Il n'y a pas de risque particulier avec cette marque.

Quels sont les types d'activités de ce tracteur ?

- Déneigement, salage.
- Toutes activités nécessitant l'utilisation d'un tracteur telles que transport de tables pour les manifestations, etc.
- Déplacement de palettes, transport, déplacement de matériel avec et sans palette, etc.

Est-il bien dimensionné ?

- Oui, il est adéquat, car plus gros, ce ne serait plus possible de déneiger les trottoirs en particulier. Plus petit cela revient à doubler le véhicule tondeuse que nous avons déjà et n'est plus adapté pour les fonctions demandées. Cette dimension est la plus appropriée.

Divers

- Chacun sait que ce genre d'outil n'est pas utilisé à temps plein, mais que l'on ne saurait s'en passer. C'est un outil indispensable qui doit toujours être prêt à remplir ses fonctions. Qui accepterait que les trottoirs restent enneigés et pas salés ? Qui accepterait de transporter les tables pour les manifestations ?

Conclusion :

La commission, vu les points mentionnés dans le rapport ci-dessus, est d'avis à l'unanimité qu'il faut investir pour ce nouveau tracteur. Une commune de 1200 habitants se doit d'avoir ce genre d'équipement.

La commission demande donc aux conseillers d'accepter le préavis 06/2018 tel que proposé.

Deux commissions réunissant huit personnes étant désormais sollicitées pour examiner une dépense d'un montant de CHF 36'000.-, je vous prie, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, d'écouter le rapport de la commission des finances qui donnera sa position sur le mode de financement.

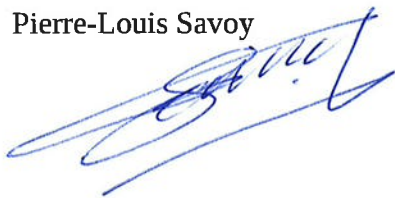
Pour la commission chargée du préavis No 06/2018.

Vufflens-la-Ville le 11 octobre 2018

Stéphanie Goldstein Moret



Pierre-Louis Savoy



Raymond Lambelet, Président

